

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Garantie des constitutions cantonales (GL, TG, GE) (MCF 20.049)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Heer, Elia
Porcellana, Diane

Citations préféré

Heer, Elia; Porcellana, Diane 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Garantie des constitutions cantonales (GL, TG, GE) (MCF 20.049), 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Eléments du système politique	1
Structures fédéralistes	1
Relations entre la Confédération et les cantons	1

Abréviations

SPK-NR Staatspolitische Kommission des Nationalrats

CIP-CN Commission des institutions politiques du Conseil national

Chronique générale

Éléments du système politique

Structures fédéralistes

Relations entre la Confédération et les cantons

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 05.06.2020
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral invite le Parlement à octroyer la garantie fédérale aux **constitutions cantonales révisées des cantons de Glaris, de Thurgovie et de Genève**. La nouvelle constitution glaronaise exempte les parlements communaux de l'exclusion pour cause de parenté, autorise les communes à prévoir une affectation de leur impôt communal pour les constructions, ne permet plus au Grand conseil de demander la convocation de l'Assemblée fédérale avec d'autres cantons et règle les droits politiques dans le cadre de la Landsgemeinde. Le canton de Thurgovie a, quant à lui, inscrit le principe de la transparence au niveau cantonal et des communes politiques et scolaires dans sa constitution. La constitution genevoise remaniée qualifie l'aéroport international de Genève comme établissement de droit public. Elle oblige le canton à rechercher un équilibre entre les intérêts divergents découlant de l'exploitation de l'aéroport et à prendre les mesures adéquates pour limiter les nuisances dues au trafic aérien. L'aéroport est tenu de rapporter aux autorités la planification et la concrétisation de ses objectifs. Le nouveau texte charge aussi l'État à prendre des mesures afin de diminuer les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. Ce dernier doit également encourager, par voie financière ou technique, le développement des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires.¹

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 13.08.2020
DIANE PORCELLANA

La CIP-CN s'est penchée sur le projet d'arrêté fédéral visant à accorder la garantie fédérale aux **constitutions cantonales révisées des cantons de Glaris, de Thurgovie et de Genève**. Après examen, elle propose au Conseil national de l'adopter.²

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 17.09.2020
ELIA HEER

Die beiden eidgenössischen Räte stimmten in der Herbstsession 2020 dem Bundesbeschlussentwurf des Bundesrates betreffend die **Gewährleistung der Kantonsverfassungen der Kantone Glarus, Thurgau und Genf** stillschweigend zu.³

1) FF, 2020, p.4969s

2) Communiqué de presse de la CIP-CN du 13.8.20

3) AB NR, 2020, S. 1648; AB SR, 2020, S. 694; BBl, 2020, S. 5121 f.